

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures du Canada*

(Traduction)

Ottawa, le 11 mars 1981

Monsieur, le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter à votre Note en date d'aujourd'hui énonçant certaines conditions et dispositions concernant la coopération permanente de nos deux gouvernements au Commandement de défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, qui était auparavant régie par l'Accord conclu le 12 mai 1958 et renouvelé ultérieurement les 30 mars 1968, 10 mai 1973, 12 mai 1975 et 12 mai 1980.

J'ai le plaisir de vous informer que les considérations et les dispositions formulées dans votre Note agréent à mon gouvernement et que celui-ci accepte votre proposition; en conséquence, votre Note ainsi que la présente réponse constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entrera en vigueur le 12 mai 1981.

Veuillez agréer, Monsieur, le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'État des
États-Unis d'Amérique*
ALEXANDER HAIG

L'honorable Mark MacGuigan, député, C.P.
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.